Ont obtenu: MM. du Périer de Larsan..... 5.890 voix. Peyrecave..... 5.719 —

M. du Périer de Larsan a été preclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. du Périer de Larsan satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4º bureau vous propose, en consé-

quence, de valider son élection.

(Les conclusions du 4e bureau sont adoptées. - M. du Périer de Larsan est admis.)

M. Werquin, rapporteur. - Département de la Haute-Garonne, arrondissement de Toulouse, 3º circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 20,153, dont le quart est de 5,038.

Nombre des votants, 17,462. Bulletins blancs et nuls à déduire, 177. Suffrages exprimés, 17,285, dont le quart est de 8,643.

Ont obtenu:

MM. Mandeville (J.-P. Lucien). 9.630 voix. Duboul..... 6.310 — Oldekop..... 1.250 —

M. Mandeville a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Mandeville, faisant partie du conseil général de son département, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4º bureau vous propose en consé-

quence de valider son élection.

(Les conclusions du 4º bureau sont adoptées. - M. Mandeville est admis.)

M. Laisant, rapporteur. — Département du Finistère, arrondissement de Quimperlé. Les élections du 22 septembre ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 13,871, dont le quart

est de 3,468.

Nombre des votants, 8,037. Bulletins blancs et nuls à déduire, 388. Suffrages exprimés, 7,649, dont la majorité absolue est de 3,825.

A obtenu:

M. James de Kerjégu..... 7.566 voix. Divers, bulletins nuls ou voix

perdues..... 473 M. James de Kerjégu a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au

quart des électeurs inscrits. Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. James de Kerjégu satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par

la loi. Votre 4e bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

(Les conclusions du 4° bureau sont adoptées. — M. James de Kerjégu est admis.)

M. Guillaumou, rapporteur. — Département du Gers, arrondissement de Condom. Les élections du 22 septembre ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits 21,881, dont le quart est

de 5,471.

Nombre des votants, 18,090. Bulletins blancs et nuls à déduire, 4.

Suffrages exprimés, 18,076, dont la majorité absolue est de 9,539.

Ont obtenu:

M. Daynaud, a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Ces opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation nest jointe au dossier. M. Daynaud, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4° bureau vous propose, en conséquence, de valider son élection.

(Les conclusions du 4° bureau sont adop-

tées. — M. Daynaud est admis). M. E. Vilar, rapporteur. — Département

d'Eure-et-Loir, arrondissement de Nogentle-Rotrou.

Les élections du 22 septembre ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 12,002, dont le quart est de 3,000.

Nombre des votants, 7,647.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 1,182. Suffrages exprimés, 6,465, dont la majorité absolue est de 3,233.

A obtenu:

M. Paul Deschanel..... 6.458 voix.

M. Paul Deschanel a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Paul Deschanel, ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4e bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

(Les conclusions du 4° bureau sont adoptées. — M. Paul Deschanel est admis.)

M. E. Vilar, rapporteur. — Département du Gard, arrondissement d'Uzès, circonscription d'Uzès.

Les élections du 22 septembre 1889 ont

donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 26,055, dont le quart est de 6,514. Nombre des votants, 19,955.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 122. Suffrages exprimés, 19,833, dont la majorité absolue est de 9,917.

Ont obtenu:

MM. Pieyre..... 8.175 voix. Bonnefoy-Sibour..... 6.338 — Crémieux..... 5.329 — Vincent Clovis.....

Aucun des candidats n'ayant réuni les conditions requises pour être élu au 1er tour, il a été procédé, le 6 octobre, à un 2º tour de scrutin qui a donné les résultats suivants:

Inscrits, 26,046. Votants, 20,505.

Ont obtenu:

MM. Bonnefoy-Sibour 11.532 voix. Pieyre..... 8.762 — Vincent Clovis.....

M. Bonnefoy-Sibour (Georges) a été proclamé député comme ayant réuni la majorité des suffrages exprimés.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Bonnefoy-Sibour (Georges), membre du conseil général du Gard, sa- l

tisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4º bureau vous propose en conséquence de valider son élection.

(Les conclusions du 4º bureau sont adoptées. — M. Bonnefoy-Sibour est admis.)

M. E. Vilar, rapporteur. — Département de l'Hérault, arrondissement de Montpellier, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre ont donné

les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 26,135, dont le quart est de 6,534. Nombre des votants, 19,696.

Bulletins blancs et nuls à dédaire, 67. Suffrages exprimés, 19,629, dont la majorité absolue est de 9,815.

Ont obtenu au 1er tour :

MM. Déandreis...... 8.773 voix. Marès..... 8.022 — Miegeville..... 2.785 —

Aucun des candidats n'ayant obtenu la majorité absolue, il a été procédé à un second tour de scrutin le 6 octobre.

Résultats: Electeurs inscrits, 26,126. Nombre des votants, 19,438. Suffrages exprimés, 19,392.

Ont obtenu:

Marès.....

M. Déandreis a été proclamé député comme ayant réuni la majorité des suffrages exprimés.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Déandreis (Elysée-Léon), ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'âge et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4º bureau vous propose en consé-

quence de valider son élection.

(Les conclusions du 4° bureau sont adoptées. — M. Déandreis est admis.)

M. Bizouard-Bert, rapporteur. - Département de la Haute-Garonne, arrondissement de Saint-Gaudens, 2º circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants :

Electeurs inscrits, 20,898, dont le quart est de 5,225.

Nombre des votants, 15,354.

Bulletins blancs et nuls à déduire, 120. Suffrages exprimés, 15,234, dont la majorité absolue est de 7,618.

Ont obtenu:

MM. Abeille (Valentin)..... 8.506 voix. Depeyre (Octave)..... 6.675 -

M. Abeil'e (Valentin) a été proclamé député comme ayant réuni un nombre de voix au moins égal à la majorité absolue des suffrages exprimés et supérieur au quart des électeurs inscrits.

Les opérations se sont faites régulièrement. Nulle protestation n'est jointe au dossier. M. Abeille (Valentin), ayant déjà fait partie des Assemblées législatives, satisfait aux conditions d'age et de nationalité exigées par la loi.

Votre 4e bureau vous propose en consé-

quence de valider son élection.

(Les conclusions du 4º bureau sont adoptées. — M. Abeille est admis.)

M. François, rapporteur. — Département du Finistère, arrondissement de Quimper, 1re circonscription.

Les élections du 22 septembre 1889 ont donné les résultats suivants:

Electeurs inscrits, 15,137, dont le quart est de 3,784.

Nombre des votants, 11,788. Bulletins blancs et nuls à déduire, 52.